

**MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT**

Place René Cassin – 73670 - Tel. : 04 79 65 81 33 - [contact@saintpierredentremont.org](mailto:contact@saintpierredentremont.org)

**PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL  
du mardi 26 février 2019 à 20h30**

**Secrétaire de séance** : Christophe ERROUET

**Présents (7)** : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET

**Absents (3)** : Roselyne FONSECA, Gilles CERUTTI, Sébastien SAULE

**Quorum (6)** : atteint

### 1. Modification de l'ordre du jour

Proposition d'ajouter une délibération concernant le choix de l'entreprise pour le marché de maintenance et rénovation de l'éclairage public.

### 2. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 31 janvier 2019	7	7	0	0	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le procès-verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du procès-verbal avec le déroulement de la séance.

### 3. DÉLIBÉRATIONS

#### DCM 6- FINANCES - Compte administratif 2018 (vote en l'absence de la maire)

			DEPENSES	RECETTES	Recettes - dépenses
<b>M14 réalisation de l'exercice</b>	fonctt	A	620 769,18	817 292,37	196 523,19
	invstt	B	444 581,16	254 463,54	-190 117,62
<b>M14 Report de l'exercice N-1</b>	fonctt	C			0,00
	invstt	D	120 436,87	335 099,51	214 662,64
<b>M14 TOTAL</b>	fonctt	A+C	620 769,18	817 292,37	196 523,19
	invstt	B+D	565 018,03	589 563,05	24 545,02
<b>TOTAL</b>		A+B+C+D	1 185 787,21	1 406 855,42	221 068,21
<b>M14 RAR</b>	fonctt	E			
	invstt	F	158 700,00	124 800,00	-33 900,00
	<b>TOTAL</b>	E + F	158 700,00	124 800,00	
<b>M14 Résultat cumulé</b>	fonctt	A+C+E	620 769,18	817 292,37	196 523,19
	invstt	B+D+F	723 718,03	714 363,05	-9 354,98
	<b>TOTAL</b>	A+B+C+D+E+F	1 344 487,21	1 531 655,42	187 168,21
<b>M14 Proposition de report en N+1</b>			déficit	excédent	
	fonctt		0	0	0
	invstt		0,00	221 068,21	221 068,21

**VOTE** : Votants : 6    Pour : 6    Contre : 0    Abstention : 0    **ADOPTÉE**

#### DCM 7- FINANCES - Compte de gestion 2018

Il s'agit d'approuver le compte de gestion du trésorier qui est conforme au compte administratif.

**VOTE** : Votants : 7    Pour : 7    Contre : 0    Abstention : 0    **ADOPTÉE**

**DCM 8- FINANCES - Affectation des résultats 2018**

Proposition d'affectation des résultats

- Excédent de fonctionnement affecté à l'investissement 196 523,19 €
- Déficit d'investissement affecté à l'investissement 0 €

**VOTE** : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE****DCM 9- FINANCES - Budget principal 2019**

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges à caractère général	221 610,00 €		
Charges de personnel	230 830,00 €	Autres produits	71 000,00 €
Atténuation de produits	6 100,00 €	Impôts et taxes	390 278,00 €
Contributions	101 860,00 €	Dotations et participations	198 395,00 €
Charges financières	19 800,00 €	Autres produits de gestion courante	55 800,00 €
Charges exceptionnelles	350,00 €	Produits exceptionnels	32 810,00 €
Dotations aux amortissements	74 263,00 €		
Dépenses imprévues de fonct	10 000,00 €		
Virement sect° investissement	83 470,00 €		
Opérations patrimoniales	- €		
Déficit de fonctionnement	- €		
<b>TOTAL</b>	<b>748 283,00 €</b>		<b>748 283,00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses imprévues d'inv	10 000 €	Excédent fonct affecté à inv	196 523 €
Amortissement des subventions	32 810 €	excédent inv N-1	24 545 €
Autres créances	71 500 €	Virement de la sect° de fonctionnement	83 470 €
Remboursement des emprunts	58 850 €	Emprunt	254 074 €
Sous total des dépenses classe 2	832 929 €	TLE/TA	4 000 €
		FCTVA	111 980 €
		Subventions d'équipements	257 234 €
		Amortissement des dépenses d'invst	74 263 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 089 €</b>		<b>1 006 089 €</b>

**VOTE** : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE****DCM 10- EMPRUNT - travaux assainissement collectif Pré du Comte -**

Il s'agit d'actualiser de la délibération n° 2018-12-17-DCM85 du 17/12/2018, en vu de valider les emprunts aux mêmes conditions que celles de décembre 2018.

**VOTE** : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE****DCM 11- EMPRUNT - acquisition d'un véhicule**

Il s'agit d'actualiser de la délibération n° 2018-12-17-DCM86 du 17/12/2018 en vu de valider les emprunts aux mêmes conditions que celles de décembre 2018.

**VOTE** : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE****DCM 12- FINANCES - Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale**

L'objet de la présente délibération est, conformément aux dispositions précitées, de garantir les engagements de l'Agence France Locale dans les conditions et limites décrites ci-après, afin de sécuriser une source de financement pérenne et dédiée aux Membres.

La Garantie a pour objet de garantir certains engagements de l'Agence France Locale (des emprunts obligataires principalement) à la hauteur de l'encours de dette du Membre auprès de l'Agence France Locale.

**VOTE** : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM 13- TOURISME – Convention pour participation financière / navette touristique hivernale**

Il s'agit de valider la convention de répartition des frais de la navette hivernale sur une base d'une dépense maximal de 7300 € HT. Cela représenterait un reste à charge pour les 3 communes de 3650 € HT, soit 949,73 € pour notre commune (répartition au prorata de la population DGF 2018 : ELV 885 hbt (38,38%), SPE73 600 hbt (26,02%), SPE38 821 hbt (35,06%).

**VOTE** : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM 14- ASSOCIATIONS - Subvention association bibliothèque**

Il s'agit de valider la subvention attribuée à la bibliothèque dans les mêmes conditions que l'an dernier : 1,50€ / habitant, soit 659 €.

**VOTE** : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM 15- CAMPING - Tarifs 2019/2020**

DÉSIGNATION	TARIFS € (1)
Adulte	4,40
Enfant de 4 à 12 ans	2,20
Enfant de moins de 4 ans	Gratuit
Emplacement tente	2,75
Emplacement caravane	3,85
Emplacement camping-car (y compris vidange et remplissage)	5,90
Branchement électrique	4,00
Groupes par tranche de 10 personnes :	
• 1 accompagnateur	4,40
• 8 adultes	3,85
• 8 enfants de 4 à 12 ans	1,90
• Gratuité pour une personne	
Vidange camping car (sans emplacement)	2,20 par vidange
Jeton pour lave linge ou sèche linge (2)	3 € l'unité
Parking de octobre à avril (hors ouverture du camping)	35,20 €/par mois

(1) les tarifs s'entendent par jour du 1er juillet au 31 août.

(2) les jetons ainsi que les douches sont réservés aux résidents du camping

**Tarifs préférentiels**

- Tarifs de l'ouverture au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre à la fermeture  
10% de réduction sur la facture totale
- Séjour à partir de 15 j consécutifs et plus 5% de réduction sur facture totale
- Séjour à partir de 30 j consécutifs et plus 10% de réduction sur facture totale
- Garage mort : 9 €/j (ce tarif s'applique si aucune présence de client sur l'emplacement, stationnement de véhicule et matériel, par nombre de jours consécutifs et pour une seule période par saison, autres tarifs préférentiels non applicable.

La taxe de séjour de 0,22 €/personne/j s'ajoute aux tarifs ci dessus, payable sur toute la période d'ouverture du camping.

**VOTE** : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM 16- FORET - AOC Bois de Chartreuse - identification des parcelles forestières**

Il s'agit de valider la déclaration de l'ensemble des parcelles de la forêt communale comme étant concernées par le périmètre AOC bois de Chartreuse.

**DCM 17- SDES – Modifications statutaires**

Il s'agit de valider les nouveaux statuts du SDES concernant : le changement d'adresse du siège, l'évolution du nombre de communes adhérentes, l'introduction de compétences optionnelles supplémentaires.

**VOTE :** Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

#### **DELIBERATION AJOUTEE**

##### **DCM 18- Opération éclairage public – choix de l'entreprise de travaux**

Il s'agit d'attribuer le marché de maintenance du parc et de renouvellement des équipements à bon de commande, pour 4 ans, renouvelable tacitement chaque année. 4 offres ont été reçues. L'offre la mieux-disante est celle de SOBECA.

**VOTE :** Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

#### **DELIBERATION REPORTEE**

- **IMPOTS - Taux d'imposition**

En premier débat, le conseil municipal propose une augmentation de 2%. Cette proposition sera mise en délibération lors de la prochaine séance du conseil municipal.

#### **4. Sujets traités**

- **Projets et travaux en cours**
  - Eclairage public. Voir choix de l'entreprise.
  - DETR 2019 : nous avons la possibilité de déposer une seconde demande : la réfection du CTM s'il est possible d'obtenir un chiffrage d'ici le prochain conseil municipal.
- **Comptes rendus des réunions communales ou thématiques**
  - Commission finances – budget 2019
  - Commission d'examen des offres – éclairage public
  - Cantine – interview RCC
  - Cantine – approvisionnement / restaurateurs : M Valette est intéressé pour mutualiser avec la cantine les livraisons de produits primeurs, il en parle aux autres restaurateurs.
  - Enercoop – il s'agit d'élargir de cercle des communes abonnées
- **Comptes rendus des réunions intercommunales**
  - PNRC – comité syndical – présentation des actions 2019, baisse des subventions pour la Réserve.
  - St Pierre d'Entremont Isère – présentation du projet de maison médicale
  - Préfecture – collecte des cahiers de doléances et propositions
- **Bulletin municipal n°43** – article à rendre pour le 24 février. En cours de finalisation.
- **Adressage** – Le projet peut être lancé car le Conseil Départemental l'a autorisé en amont de la décision d'attribution de l'aide FDEC.
- **Plan communal de sauvegarde** – avancement
- **Veille sociale** : présence d'un grand nombre de chats aux Bandet qui pose problème.
- **Camping** – bilan saison 2018 et préparation saison 2019. **Animation label tourisme et handicap en avril** : le 27 avril 2019 après midi.
- **Conseils de hameaux** du printemps – préparation
- **Nousvoulonsdescoquelicots** : le 1<sup>er</sup> mars 2019 de 18h30 à 19h30 devant la mairie
- **Démission de Gilles Cerutti** en tant que conseiller municipal. Il remercie l'équipe municipale pour son action et la soutient pour la suite.
- **Ecole** : annonce de suppression d'une classe car baisse d'effectifs à la rentrée 2019.

#### **5. Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal à la maire : RAS**

-----&-----

***La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mercredi 27 mars 2019***